

Présentation des travaux menés en matière de CICB

Cartographie des risques et plan d'actions

Rappel du contexte

La démarche de déploiement du CICB a été relancée fin 2018, avec l'appui de consultants externes.

A l'issue de cet audit, 4 processus ont été identifiés par le Crous comme prioritaires :

- Les opérations pour compte de tiers ;
- La rémunération et les pensions civiles ;
- La commande publique ;
- Les habilitations et les délégations de signatures.

Une cartographie ainsi qu'un plan d'action ont donc été déployés et ces derniers ont été approuvés lors du vote du conseil d'administration de novembre 2019.

Ces deux documents ont été complétés en 2020 des nouveaux processus ci-dessous donnant lieu à la mise en place de nouvelles actions :

- Etats financiers ;
- Autres produits ;
- Immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Passifs non financiers (litiges et passifs sociaux) ;
- Financement externe de l'actif.

Le plan d'actions a fait l'objet d'une nouvelle approbation lors du vote du conseil d'administration de novembre 2020.

Présentation du plan d'action

L'année 2021 a été marquée par la réalisation d'un nombre important d'actions et de sous actions identifiées lors de la précédente actualisation.

Ainsi, sur les 47 actions et 146 sous actions de l'exercice 2020 :

22 actions et 62 sous actions ont été menées à leur terme ce qui représente 47 % des actions et 42 % des sous actions.

8 actions et 28 sous actions sont en cours de réalisation dont certaines verront leur terme d'ici la fin de l'année 2021 (5 actions et 16 sous actions)

17 actions et 56 sous actions verront leur réalisation au cours de l'exercice 2022

Par ailleurs, en 2021, il a été également ajouté 1 action complémentaire et 29 sous actions, essentiellement sur les processus Rémunérations, Immobilisations et financement externe de l'actif.

La cartographie ainsi enrichie se compose désormais de 9 processus couverts par 48 actions et 175 et sous actions.